

Catéchèse 3 Moïse.

Là encore, nous serons très déçus si nous nous accrochons aux traces « historiques » au sens où nous l'entendons aujourd'hui., d'un Moïse et d'un Exode massif de tout un peuple. Tout comme nous avons compris qu'avec Abraham nous étions dans la figure d'ancêtre de la foi, avec Moïse nous sommes dans la recherche de l'événement fondateur de l'identité d'Israël. De l'événement qui fonde une nation, son identité, ses institutions. Ainsi que nous l'avions vu lors de la première catéchèse sur la création, le Dieu d'Israël est le Dieu qui libère, qui fait alliance, qui sauve. Il faut donc qu'il crée en première instance. Mais c'est l'expérience de mon quotidien en sa présence qui fonde mon adoration pour lui.

Deux aspects essentiels et fortement liés de cette expérience sont le don de la loi et l'expérience de la Pâque : Dieu fait « passer », Dieu met en « exode » une humanité qui découvre qu'il lui faut quitter sa servitude, sa maison d'esclavage pour aller vers la liberté qui lui est offerte, qui est un don.

Tout cela comme nous l'avons compris déjà lors des deux premières catéchèses, se donne sous la forme d'un récit, épique souvent dans sa forme littéraire.

I - Le législateur : Le « décalogue » - « la Torah »

Nous allons retenir les « dix paroles » (le décalogue). Mais c'est tout un ensemble de livres qui est LA LOI (Torah). Loi qui codifie de manière minutieuse la vie de tout israélite pratiquant, pour lui rappeler la présence de Dieu dans le quotidien de sa vie.

Quelques rappels sur la loi :

- Elle un lieu essentiel de l'expression de l'humain. Dans l'animalité, la « loi de nature » s'applique, où le faible entre autres choses n'a que peu de chances. L'humain ne peut s'en tenir à l'arbitraire du plus fort. Le faible physiquement peut s'avérer d'une grande intelligence. La faiblesse peut être l'origine d'une prise de conscience de la nécessité d'une collaboration pour que le groupe réussisse ce que l'individu ne peut faire. Ainsi, la complexité de l'humain fait qu'il ne peut s'en tenir à l'instinct de la vie naturelle. Sans cesse il doit « interpréter » sa place dans le monde et dans la société. La loi est donc une représentation que l'homme se fait de lui-même, de son rapport au monde et aux autres. Elle est une codification nécessaire de ce vivre ensemble. La force elle-même ne peut servir qu'à l'application de la loi, à moins de tomber dans de l'« infra-humain » (c'est bien la raison pour laquelle on parle de « forces de l'ordre »).
- Pourquoi la loi tient-elle une telle place dans un ensemble de livres religieux (la Bible mais d'autres aussi), parce que la religion est bien aussi une humanisation de l'humain, en référence à une transcendance. Affirmer que la loi a une origine divine, c'est affirmer qu'il y a du « non négociable » dans la loi : « tu ne tueras pas », à moins de renoncer au vivre ensemble, à l'humain. C'est affirmer qu'elle s'impose au puissant comme au faible, ce qui est capital. Elle ne doit pas être l'affirmation de la force d'un groupe contre un autre. Dieu est celui qui garantit le droit, et notamment du plus faible (veuve, orphelin et étranger dans la Bible). Ainsi, si le « décalogue » reprend bien sûr des éléments des législations des pays voisins (code d'Hammourabi), il décline la loi d'une manière très originale en référence à la foi au Dieu Un, au Dieu vivant. C'est donc sur une alliance entre Dieu et l'homme, par initiative divine que s'engage la loi. On sort de la loi du « clan ». Le rappel divin au début de cette énumération : « je suis celui qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte », rappelle que la loi est là pour la liberté de l'homme, pour qu'il échappe à l'arbitraire du clan, de la famille, du chef de famille. Elle s'impose à tous puisqu'elle vient de Dieu.
- Enfin, la loi, malgré son caractère contraignant, est clairement établie dans la bible pour le bonheur de l'homme. Nous nous souvenons que ce bonheur a deux composantes essentielles : 1°) l'accueil du don (vie, création, autre qui est frère). La loi met une limite, un inter-dit (comme dans le jardin de la genèse) sinon l'homme n'accueille plus le don, il se l'accapare et le détruit ou le dénature. 2°) Le bonheur est dans l'alliance, l'homme n'étant pas fait pour être seul, ce qui est une conséquence du don. La loi encadre là encore l'alliance, de quelque nature qu'elle soit (conjugalité, amitié, voisinage, société), pour le bonheur de l'homme : ne pas tuer, ne pas faire de faux témoignage, ne pas voler, ne pas convoiter etc...

Structure du décalogue : des dix paroles de Yahvé

- **Le préambule** rappelle que Dieu a l'initiative et que le jeu du « JE » et du « Tu » manifeste qu'on est dans une alliance voulue par Dieu. C'est ce qui permet aux prophètes, comme Michée, s'interrogeant sur ce qu'il faut faire pour plaire à Dieu, ce qu'il faut lui sacrifier pour

son péché etc, peut répondre : « tu sais ce que veut ton Dieu : pratique la justice, aime la miséricorde et marche humblement dans le chemin de ton Dieu ». Dieu exprime dans cette présentation de lui-même, son autorité. La sortie d'Égypte, l'exode, est l'événement focal pour tout Israélite, où il lui est rappelé le projet de libération de Dieu. Dieu affirme sa Seigneurie et son projet.

- **Il n'y aura pas pour toi d'autres dieux devant ma face.** Le monothéisme ne s'est que très progressivement imposé, sans doute après l'exil. La formule ne nie pas le polythéisme, elle impose un choix. Quel Dieu serviras-tu ? Elle se veut une interdiction de l'idolâtrie, au nom de la relation d'amour qui doit être unique. L'amour de Yahvé est jaloux. Toute l'histoire biblique sera aussi le récit de la tentation des autres dieux (on peut avoir une vision contemporaine de ce combat : les dieux sont nombreux aujourd'hui encore si l'on comprend que Dieu est ce avec qui ou avec quoi je fais alliance et que je place au-dessus de tout et à qui je sacrifie mon énergie, mon activité, bref ce qui donne sens orientation à ma vie). Avoir Yahvé pour Dieu c'est donc déjà, par un choix, se libérer de l'emprise des autres dieux, c'est bien devenir libre. Même si les cultures avoisinantes avaient un dieu national en quelque sorte, on ne connaît pas d'interdit équivalent, de choisir uniquement un dieu.
- **Tu ne te feras aucune image...** On ne fait pas main basse sur ce Dieu en le représentant, en le « statufiant », en le chosifiant. Même son nom est inaccessible. Rappel de la grandeur de Dieu. Il demeure au-delà de la connaissance de l'homme : c'est lui qui se révèle et non l'homme qui se l'approprie. On voit ici tout le débat sur l'image comme lieu là encore d'appropriation, d'adoration idolâtrique qui enferme dans la convoitise, dans la possession. Dans le Christianisme, l'Incarnation nous permettra de représenter, même si nous n'avons pas de description de Jésus.
- **Tu ne prononceras pas le nom de Yahvé ton Dieu à faux.** Posséder un nom c'est connaître une personne. L'utilisation du nom doit donc être prudente. Pour Dieu a fortiori. L'interdit vise sans doute le serment fait au nom de Dieu, ou les pratiques magiques ou les utilisations indues ou mauvaises de ce nom. On se rappelle ici les paroles de Jésus venant interdire le serment fait au nom du ciel : que ton oui soit oui, que ton non soit non, tout le reste vient du Mauvais. Le début du Notre Père rappelle que le nom de Dieu est invoqué pour la louange et pas pour autre chose. Là encore, regarder comment nous utilisons le nom de Dieu et sa volonté.
- **Souviens-toi, garde le jour du Sabbat pour le sanctifier.** Clef de voûte, place centrale de ce commandement. Le verbe Shabat : cesser, se reposer. Le Sabbat est associé à la création et au repos du septième jour. Il est aussi associé à la délivrance de la servitude d'Égypte. Ce jour est associé à la liberté voulue par Dieu comme un don. Plus de contrainte ce jour-là. Là aussi on voit comment le travail peut devenir servitude lorsqu'on ne lui assigne plus la place qu'il mérite (six jours pour ton ouvrage) mais qu'il envahit tout l'espace et le temps. Ce n'est que plus tard qu'il sera lié au culte et à la sanctification. Temps de la rencontre et du repos re-créateur. Temps pour contempler l'œuvre de Dieu et ne pas s'enfermer dans son œuvre à soi. Se libérer d'une idolâtrie de sa propre activité.
- **Honore ton père et ta mère.** Il est logique, après l'honneur rendu à Dieu, le donateur, d'évoquer les parents « courroie de transmission de la vie, de la tradition, du culte à rendre à Dieu. Ainsi, par-delà les aspects juridiques de ce commandement (respecter, obéir aux parents et ensuite, dans leur vieillesse de leur assurer subsistance), on est sur une dimension religieuse de cette reconnaissance à la vie donnée, par les parents. Encore faut-il bien sûr, qu'eux-mêmes soient dignes de ce rôle.
- **La série de commandements sur le prochain :** meurtre, adultère, vol, faux témoignage, convoitise (à ne pas entendre comme simple désir subjectif, mais comme désir qui est en train de se mettre en œuvre pour parvenir à ses fins). Arrivent désormais logiquement les commandements sur le prochain, don le plus précieux : l'autre, le frère. La série d'interdits vient protéger la possibilité du vivre ensemble sans lequel l'homme n'est plus l'homme. C'est toujours le caractère sacré de la vie en tant que don qui est affirmé, mais dans l'ensemble de ses dimensions : biologiques, sociales...

Notre loi est en grande partie héritière d'une représentation judéo-chrétienne (parler d'un système « pénitencier » c'est bien évoquer la possibilité pour l'homme de s'amender et de changer). Elle n'est pas une vengeance, elle déborde la loi du talion avec son équivalence (œil pour œil, dent pour dent) pour orienter vers un pardon. « Je ne veux pas la mort du pécheur mais qu'il vive ». Dieu lui-même indique le chemin en Jésus : « Père pardonne leur, ils ne savent pas ce qu'ils font ». Sur la Croix, Dieu ne réclame pas justice, au sens habituel du mot, pour le sang versé de son fils. Pas plus qu'il n'avait réclamé le sang de Caïn qui avait fait couler celui d'Abel.

Jésus est l'expression nouvelle de la loi. Il l'accomplit (la « remplit »), ne l'abolit pas. Sermon sur la montagne (« on vous a dit : moi je vous dis » : à l'expression impersonnelle de la loi succède une parole personnelle qui engage désormais un « je », une conscience). De même, à l'expression « négative » de la loi sous forme d'interdit succède une formulation positive sous forme d'obligation de conscience (« on vous a dit tu ne tueras pas, moi je vous dis, chaque fois que vous vous mettez en colère... »). Saint Jean dans le prologue de son évangile. Le jugement définitif appartient à Dieu (Finale de l'évangile selon Saint Matthieu). Dire de Dieu qu'il est le juge ultime, c'est dire que toute peine prononcée à l'encontre d'un homme est terrestre. C'est aussi rappeler que Dieu seul a une vision totale de chacun. Nous, nous n'avons qu'un regard partiel, fini, à un instant T et selon les apparences qui nous sont données à voir.

Saint Paul et la loi : elle est le pédagogue, elle indique le péché, elle ne sauve pas. Le Salut est un acte gracieux incompréhensible sans l'Agapê : l'amour (hymne à la charité dans la première lettre aux corinthiens).

II – Le libérateur : la pâque – l'exode

A travers tous les événements marquants de l'histoire de Moïse :

- l'enfant d'esclave recueilli par la famille régnante du peuple oppresseur, son éducation va le préparer à son futur rôle
- le désir de Moïse d'intervenir, il prend parti pour le peuple dont il est issu (meurtre du soldat)
- son passage au désert avec la révélation du Dieu un, son nom, (le buisson ardent)
- la mission qui lui est confiée cette fois par Dieu,
- les épreuves avant la libération, (les dix plaies, les refus de Pharaon)
- le repas de pâques, le départ (repas qui devient le mémorial : faire mémoire pour réactualiser la libération d Dieu dans sa vie)
- les épreuves durant l'exode (poursuite par les égyptiens, idolâtrie du peuple – le veau d'or – regret des oignons d'Égypte, soif, faim, serpents)
- et l'arrivée en terre promise (que ne verra pas Moïse)

c'est le récit épique de toute décision de devenir libre sous la conduite de ce Dieu. Les embûches, les déceptions, les infidélités, les regrets. Bref, la liberté s'envisage comme un chemin, un passage sans cesse à refaire.

La liberté n'est à aucun moment envisagée comme un libre-arbitre souverain, hors de tout conditionnement.

- C'est une liberté liée à l'autre, dans une relation qui peut aller de la domination/esclavage à la libération/louange. « Si vous restez fidèles à ma parole, vous observerez mes commandements, ma parole est vérité et la vérité vous rendra libre » St Jean. La présence de l'autre est la condition de l'exercice de ma liberté : quel lien vais-je nouer avec lui ? Quelle alliance va nous unir ? Sera-t-il l'étranger, l'autre, le frère ? La relation est-elle l'occasion de recevoir un frère ou d'affirmer un pouvoir quel qu'il soit (Caïn/Abel. Le roi David avec son officier et sa femme. Le prophète et son peuple. L'époux et l'épouse...).
- La liberté a comme cadre d'expression la création. Là aussi elle ne s'exerce pas abstraitement, hors de tout contexte. C'est ce cadre qui permet de déployer des choix : choix de bénédiction ou de malédiction, de vie ou de mort.
- Ainsi, la liberté n'apparaît comme une chose en soi que l'on a ou que l'on n'a pas, mais comme une libération, donc comme un chemin qui fait sans cesse passer (pâques) de la servitude initiale de ma condition humaine à une liberté qui est vie, alliance, engagement en faveur de cette vie et des alliances contractées.
- Être libre pour le croyant ne signifie pas faire ce que je veux où je veux quand je veux. C'est vivre dans l'intimité de Dieu dont l'amour me libère et me fait accéder à la vérité de ce que je suis. Je ne puis être à moi-même ma propre référence. C'est le regard et la parole de l'autre qui me font accéder à moi-même et m'apprennent qui je suis et la vérité de mon désir. Ainsi, la liberté n'est pas de vivre hors de toute alliance mais de choisir si l'alliance de référence sera celle proposée par Dieu. « Le croyant vit pour le Seigneur » : St Paul.
- Les vertus morales sont secondes : si je suis libre, alors comment pourrais-je vivre sous l'emprise de mes passions ? St Paul.
- Le terme de ce chemin de libération est la libération de la mort elle-même. Ne pas la redouter c'est vivre maintenant libre.
- C'est dans la charité (l'amour) que tout choix et toute actions trouve son accomplissement et sa forme véritable (hymne à la charité de St Paul).